

Webinaire Caf dédié aux déclarations d'activité et financières des ALSH – Foire aux questions

Comment revoir le webinaire ?

Le replay est disponible ici : <https://youtu.be/ruStMeD0fjY>

Pourquoi n'avons-nous pas accès aux déclarations prévisionnelles 2025 sur notre espace « Mon compte partenaire ? Qui devons-nous contacter sinon ?

Si vous n'avez pas accès aux déclarations prévisionnelles 2025, c'est que vous êtes en renouvellement de convention PS au 01/01/2025 ou en renouvellement de CTG en 2025. Si ce n'est pas le cas et pour toute question technique ou administrative relative à votre déclaration, merci de contacter l'unité administrative d'action sociale : uasf@caf45.caf.fr / 02 38 51 50 87

Nous n'avons pas toujours l'information AEEH de l'enfant. Comment obtenir cette information ?

Pour bénéficier du bonus inclusif, il faut déclarer le nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH et les heures correspondantes via le service « [Aides financières d'action sociale](#) » (AFAS) de votre espace Mon Compte Partenaire en même temps que les données d'activité de l'ALSH.

Pour recueillir le justificatif AEEH, vous pouvez adresser le document suivant réalisé par la Cnaf aux familles des enfants accueillis au sein de votre Alsh : « [Modèle message parents justificatifs Aeeh](#) »

Doit inclure l'ensemble du personnel travaillant pour la structure. Ex personnel d'entretien-pourcentage des services support (RH com...)?

C'est possible mais seulement si le travail est effectué par le personnel dans le cadre de L'alsh. Il faut donc réaliser une proratisation.

Pour les personnels en charge des ressources humaines et de la communication liés à l'ALSH, vous pouvez utiliser les comptes suivants :

1. Compte 64 - Charges de personnel : Ce compte est approprié pour enregistrer les salaires et les charges sociales des personnels RH et communication
2. Compte 61 - Services extérieurs : Si vous faites appel à des prestataires externes pour des services de communication, vous pouvez les enregistrer sur ce compte
3. Compte 62 - Autres services extérieurs : Utilisé pour des services spécifiques liés à la communication ou aux ressources humaines

Pour le personnel d'entretien, vous pouvez utiliser les comptes suivants :

1. Compte 61 - Services extérieurs : Pour les frais liés aux services d'entretien fournis par des prestataires externes
2. Compte 62 - Autres services extérieurs : Pour des services spécifiques d'entretien
3. Compte 64 - Charges de personnel : Si le personnel d'entretien est employé directement par l'ALSH, leurs salaires et charges sociales peuvent être enregistrés sous ce compte

Sur quelles lignes doit-on inscrire les financements de la CAF ?

Compte 70 - Services rendus

PS reçue de la CAF : Inscrire la totalité du **droit PS** relatif à l'exercice concerné.

Fonds d'accompagnement Caf : Le montant des **aides exceptionnelles (hors prestation de service)** allouées au titre de l'année N par la Caf doit être inscrit dans ce compte (Par ex : Fonds Publics et territoires, plan mercredi...)

Montant bonus territoire convention territoriale globale : Montant bonus territoire alloué au titre de l'année N par la Caf doit être inscrit dans ce compte

Compte 74 - Subventions d'exploitation

7452 Subvention exploitation CAF : subvention de fonctionnement (hors PS et fonds d'accompagnement) ou d'équipement pour biens non amortissables.

746 Subvention exploitation & PS EPCI (intercommunalité) : Pour les communautés de communes ou autres EPCI, il convient d'indiquer la subvention d'équilibre sur le compte 746.

Où exactement doit-on déclarer le montant de l'ACALAPS ?

Sur le compte 7452.

Je dirige un espace de rencontre, j'ai la PS CAF, ai-je droit à une subvention de fonctionnement complémentaire?

Il n'existe pas de subvention de fonctionnement complémentaire à la prestation de service « espace de rencontre ». Si un gestionnaire d'espace de rencontre a des difficultés financières, il peut se rapprocher de son conseiller territorial.